n.° ~~[illegible]~~ 9.

Rapport et Analyse d'une observation sur une carie au col de l'humerus et à une partie de sa tête, presentée à L'academie royale de Chirurgie par M.r Moulac ancien Chirurgien-Major du regiment de Buttafoco, actuellement Chirurgien-aide-major des hopitaux militaires de L'isle de Corse.

Cette observation est de la nature de celles qui ne meriteroient pas de fixer un seul instant l'attention de votre academie, si elle ne se faisoit un devoir d'exciter l'émulation generale et d'encourager qui conque montre de la bonne volonté.

Il s'agit d'un abscès [situé] sous le muscle deltoïde que l'auteur dit avoir eu son siege dans l'articulation de l'humerus avec l'omoplate. d'abord il veut faire dependre la formation de cet abscès d'une fievre intermittante guerie depuis un an entier, et qui s'étoit

ARC41
n°90

terminée par une suppuration de la glande Maxillaire droite. c'est au bout d'une année d'une santé parfaitte, que le malade est attaqué d'une fievre violente, avec gouflement et douleur vive au bras et à l'avant-bras. malgrès les remedes indiqués il se forme un abcès considerable, on l'ouvre et l'on tire une quantité de pus bien formé, proportionnée au volume considerable de la tumeur. jusque là le Chirurgien avoit cru que ce pus etoit situé sous le muscle deltoide; mais il presume qu'une partie vient de l'articulation, 1.° par la maniere dont il sort. L'auteur ne nous dit point de quelle maniere le pus sortoit pour lui indiquer qu'il venoit de l'articulation, et cette maniere, quelle-quelle fut, ne prouveroit certainement rien. 2.° il le presume parce qu'en elevant doucement le bras, il sent l'humerus hors de sa cavité. qu'entend-il par cette elevation du bras? l'elevoit-il en l'ecartant du tronc, ou en l'y appliquant? dans le 1.er cas il veut donc faire entendre que la capsule articulaire etoit ouverte au dessous de L'aisselle; mais alors l'abcès se seroit manifesté à cet endroit et non sous le muscle deltoide: dans le second cas les apophises acromion et coracoïde se seroient opposées à l'elevation du bras.

Mais, Messieurs, ce sont icy des raisons qui font seulement presumer à Mr Moulac, que l'abscès a son siege dans l'articulation; voyons ce qui justifie pleinement ses soupçons. il dilate l'ouverture et reconnoit par l'introduction du doigt que la capsule des ligaments est attaquée et qu'il y a une carie considerable à la tete et au col de l'humerus. faut-il, Messieurs, que nous soyons reduits à jetter icy des doutes sur la bonne foy de l'auteur? mais justifions-les. 1.° que ce qui poura imaginer que sans cause exterieure, ny connüe, un abscès aussi considerable se forme aussi promptement dans une articulation et carie en même temps les surfaces articulaires? c'est certainement ce dont il n'y a point d'exemple. 2.° rappelez vous l'epaisseur considerable de cette capsule articulaire, qui est fortifiée par les tendons des muscles sur-epineux, sous epineux, petit-rond et sous-scapulaire, puis concevez, si vous pouvez comment un abscès a pu et en si peu de temps detruire cette capsule pour permettre au pus de se repandre sous le muscle deltoïde et à la tête de l'humerus se passer par son ouverture. Enfin on apperçoit une carie

considerable à la tete et au col de l'humerus: mais
la portion du col de l'humerus couverte par le muscle
deltoïde est presque zero, et la tete de cet os dont la dir-
ection est oblique en dehors et en arriere, ne presente
non plus que tres peu de surface à ce muscle.
comment donc notre auteur at-il pu y reconnoitre
une carie tres considerable. il est donc evident que
la maladie etoit purement et simplement un abcès
au dessus du muscle deltoïde. dans le temps ou cette
observation fut lue à l'academie, nous avions sous
les yeux, à l'hotel dieu un pareil abcès; le muscle
deltoïde etoit separé, par la suppuration de la
capsule articulaire, sur la quelle on promenoit faci-
lement le doigt. Mais poursuivons l'observ. de Mr
Moulac.

il interroge le sujet pour savoir si la maladie n'a
pas une cause interieure, il n'en reconnoit aucune;
En consequence il s'en tient au traitement local et
met sur l'os de la charpie seche et sur le membre un
cataplasme de farine avec une forte decoction de
fleurs de camomille et de racine de serpentaire de Virginie.

il fait prendre interieurement matin et soir 1 gros d'esprit de Mynderer, dans du syrop de limon. les symptomes persistent et il n'y a rien d'etonnant, ils auroient même du augmenter. alors notre praticien trempe dans l'huile fraiche d'amendes douces camphrée la charpie qu'il met sur l'os. il se forme un autre abscès au bras, on l'ouvre et quand le relachement a lieu, il employe tant interieurement qu'exterieurement le quinquina. on ne sçauroit trop recommander l'usage de ce remede dans le traitement des grands ulcères auquel l'air des hopitaux donne toujours un mauvais caractere. Malgré ce traitement, il survient au malade un violent frisson, et la fievre, la suppuration se supprime, le delire paroit: ~~et~~ les douleurs et le gonflement recommence de plus belle. ces accidents ne sont que trop ordinaires dans les hopitaux. pour rappeler la suppuration, Mr Moulac saupoudre les plaies avec la Myrrhe, l'aloès et la racine d'aristoloche; la suppuration reparoit et detruit tous les symptomes; l'os s'exfolie et tout annonce du mieux

cette piece exfoliée, Messieurs, ne vous a point été envoyée ; elle auroit pourtant constaté un fait qui en a besoin. L'exfoliation terminée, Mr Montac pense pourtant la carie avec l'eau de vie camphrée ; et le malade est mis à une nourriture plus forte que jusqu'alors.

Vous croyez peut-etre, Messieurs, la maladie terminée ? point du tout. Notre observateur n'est rien moins que satisfait du traitement relatif au vice local ; il questionne de nouveau le malade qui lui avoue qu'il a été frictionné à Montpellier, pour 2 poulains et plusieurs chaudepisses, dont il a été parfaitement bien gueris. En consequence il ne doute pas qu'il n'existe un vice venerien et fait subir au malade le traitement le plus doux et le plus regulier. Enfin il a la satisfaction de le voir sortir sain de l'hopital après 8 mois de traitement.

Mr Montac termine en faisant deux
questions à la celebre academie royale de
chirurgie. 1.° il demande si les anti veneriens
eussent eu de prime-abord le meme succès qu'à
la fin; ou si la fougue du mal n'étoit pas alors trop
marquée pour se tirer à un remede aussi sum-
ultueux. la reponse est facile. ou le malade avoit
la verole, ou non. dans le premier cas, la cure de
la verole etoit evidemment une des premieres
indications à remplir; mais s'il n'y avoit point
le vice (comme il paroit evident par la cure parfaite
entiere du malade, avant le traitement anti-venerien)
le traitement etoit inutile.
il demande 2.° si l'extirpation du bras que
beaucoup de praticiens n'auroient pas manqué
de conseiller, auroit pu etre suivie d'une entiere
guerison, sans l'usage du Mercure: n'est-ce pas
comme s'il demandoit si l'amputation du bras
dans l'article, n'est pas un remede anti venerien.

fait par moy Maitre en chirurgie

Pelletan fils.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE